



*EHPAD LA BRUNETTERIE*  
*1, chemin de la Brunetterie*  
*86800 SEVRES-ANXAUMONT*  
*Tél. 05 49 56 50 14 - Fax 05 49 45 01 97*  
*Mail : mr.brunette@wanadoo.fr*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes en possession du dossier de demande d'admission de l'EHPAD la Brunetterie de Sèvres-Anxaumont. Nous vous remercions de remplir ce dossier et de nous le retourner dès qu'il sera complet, accompagné des pièces justificatives demandées (voir ci-joint).

L'inscription sur liste d'attente sera effective dès réception par l'administration.

Lorsque le dossier est déposé par la famille ou un proche, l'accord du futur résident doit être systématiquement recherché.

Une visite préalable est possible et même recommandée. Pour ce faire, il vous suffit d'en faire la demande et de prendre rendez-vous auprès de l'accueil. Vous pouvez également accéder à notre site internet pour plus d'informations : <http://www.ehpad-la-brunetterie.org>

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**C.BIGEAU,**

**Directrice**



*EHPAD LA BRUNETTERIE*  
*1, chemin de la Brunetterie*  
*86800 SEVRES-ANXAUMONT*  
*Tél. 05 49 56 50 14 - Fax 05 49 45 01 97*  
*Mail : mr.brunette@wanadoo.fr*

**DOCUMENTS A FOURNIR**  
**pour joindre au dossier d'inscription**

**Eléments administratifs**

- La fiche de renseignements administratifs complétée
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Une photocopie du livret de famille ou à défaut certificat de naissance
- La photocopie de la carte d'identité
- Le dernier justificatif d'APA à domicile ou en établissement
- La photocopie de l'attestation de sécurité sociale, et carte de mutuelle
- La copie du contrat obsèques
- Le jugement de mise sous protection

**Eléments médicaux**

- Le certificat médical rempli par le médecin traitant
- Les justificatifs obligatoires de la vaccination « PNEUMO 23 » (Pneumocoque) et « BOOSTRIX » (DT Polio et coqueluche)

**Eléments financiers**

- Les dernières déclarations annuelles des pensions
- Le dernier avis d'imposition
- La copie de la taxe foncière si patrimoine
- Les derniers relevés de comptes (comptes courants et épargne)
- L'engagement de payer signé par tous les obligés alimentaires (époux et enfants) ainsi que les coordonnées complètes de tous les obligés alimentaires
- Le cas échéant le jugement du JAF fixant l'obligation alimentaire
- Le dossier de demande d'Aide Sociale si en cours



**EHPAD LA BRUNETTERIE**  
 1, chemin de la Brunetterie  
 86800 SEVRES-ANXAUMONT  
 Tél. 05 49 56 50 14 - Fax 05 49 45 01 97  
 Mail : mr.brunette@wanadoo.fr

### TARIFS et MODALITÉS D'ADMISSION

<b>TARIFS</b>  <b>Au 1<sup>er</sup>          janvier 2018</b>	<p><b><u>HEBERGEMENT PERMANENT :</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>HEBERGEMENT</u></b> 55.88 € par jour</p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>DEPENDANCE (en +)</u></b>          - GIR 1 – 2 = 16.04 € par jour          - GIR 3 – 4 = 10.18 € par jour          - GIR 5 – 6 = 4.32 € par jour</p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>APA versée par le département à l'EHPAD (en -)</u></b>          - GIR 1 – 2 = -11.72 € par jour          - GIR 3 – 4 = -5.86 € par jour</p>	<p><b>SOIT AU TOTAL          pour tous les résidents          (APA déduite)</b></p> <p>55.88 € + 4.32 €</p> <p>=</p> <p><b>60.20 € par jour</b>  <b>Soit 1806.00 € pour 30 jours</b></p>
	<p><b><u>HEBERGEMENT TEMPORAIRE :</u></b>          Hébergement de 3 mois maximum en continu</p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>HEBERGEMENT</u></b> 55.88 € par jour</p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>DEPENDANCE</u></b>          Facturation de la dépendance correspondante au GIR de la personne, sans déduction d'APA (remboursement prévu par l'APA à domicile si prévu dans le plan d'aide)</p>	
	<p><b><u>ACCUEIL DE JOUR :</u></b>          Accueil la journée, de 9H30 à 17H00 du lundi au vendredi, sauf jour férié</p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>HEBERGEMENT</u></b> - 27.94€          Le coût du repas pris sur place 5 euros est facturé en plus (prise en charge éventuelle dans le plan d'aide à domicile)</p> <p><input type="checkbox"/> <b><u>DEPENDANCE</u></b>          - 8.02€ pour une personne GIR 1 – 2          - 5.09 € pour une personne GIR 3 – 4          - 2.16 € pour une personne GIR 5 – 6          Facturation de la dépendance selon le GIR de la personne, sans déduction de l'APA (remboursement prévu par l'APA à domicile si prévu dans le plan d'aide)</p>	
<p><b>MODALITES D'ADM.</b></p> <p style="text-align: center;">-</p> <p><b>DIVERS</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Etre Valide, Semi-valide ou Dépendant</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Lavage du linge personnel du résident non pris en charge dans l'établissement</b></p> <p><input type="checkbox"/> Le linge personnel doit être marqué au nom de la personne</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Demande possible d'APL</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Etablissement habilité à l'Aide Sociale</b></p>	

**Nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir en cas d'annulation de ce dossier d'inscription (si placement dans une autre structure ou décès de la personne).**